



AGENCE IMMOBILIERE

HONORAIRE DE L'AGENCE

(T.V.A. 8,50% Incluse)

Réactualisé le 17 novembre 2023

**AVIS DE VALEUR et conseils par
un ancien Ppal Clerc de Notaire**

(SUR PAPIER avec pièces justificatives et photos en annexes)

RÉMUNÉRATION

Frais de déplacement et de rédaction de l'attestation inclus

NATURE DU BIEN A ESTIMER	BIENS en BASSE TERRE	BIENS en GRANDE TERRE	
TERRAINS jusqu'à 5000m2	250,00€ TTC	320,00€ TTC	HT 230,411-294,93
MAISONS avec terrain jusqu'à 1000m2	350,00€ TTC	420,00€ TTC	HT 322,58-387,10
IMMEUBLES jusqu'à 2 lots	500,00€ TTC	600,00€ TTC	HT 460,83-552,991
AVIS DE VALEUR LOCATIVE - par logement	80,00€ HT	80,00€ HT	86,80€ TTC
Conseils à partir de 30,00€ HT			32,55€ TTC
avec recherches et photocopies 80€ HT	demande de RH	sans résultat	86,80€ TTC
Conseils avec recherches de titre de			
propriété et résultat positif : 130,00€ HT	demande de RH	avec résultat	141,05€ TTC

réactualisation avis de valeur daté de moins de 2 ans : 50% des honoraires de base



AGENCE IMMOBILIERE

HONORAIRE DE L'AGENCE

(T.V.A. 8,50% Incluse)

réactualisé le 3 novembre 2023

VENTE

RÉMUNÉRATION

Pourcentage appliqué sur le prix hors honoraires

MONTANT DE LA TRANSACTION

	Locaux à usage d'habitation ou professionnel TTC	Locaux à usage commercial ou industriel TTC	Terrain à bâtir TTC	Cession de Bail TTC
De 5.000€ à 50.000€	10%	10%	10%	10%
De 50.001€ à 100.000€	9%	9%	9%	9%
De 100.001€ à 150.000€	8%	8%	8%	8%
De 150.001€ à 200.000€	7%	7%	7%	7%
De 200.001€ à 300.000€	6%	6%	6%	6%
De 300.001€ à 400.000€	5%	5%	5%	5%
De 400.001€ à 500.000€	4%	4%	4%	4%
au dessus de 500.000€	3%	3%	3%	3%

Conformément aux usages locaux,
et sauf convention expresse différente
entre les parties (indiquée au mandat), la
rémunération sera à la charge de la partie
indiquée ci contre :

VENDEUR OU ACQUEREUR - voir mandat

En immobilier d'entreprise une majoration de 50% pourra être appliquée

Conseils par un ancien Ppal Clerc de Notaire : à partir de 50,00€ H.T. + TVA 8,50%

Conseils par un ancien Ppal Clerc de Notaire, avec recherches et photocopies, à partir de 100,00€ H.T + TVA 8,50%



AGENCE IMMOBILIERE



HONORAIRES DE LOCATION

(T.V.A. 8,50% incluse)

Réactualisé le 3 novembre 2023

Rédaction

Baux commerciaux et professionnels : 300€ TTC - Etat des lieux baux commerciaux et professionnels : 300€TTC

Rémunération

MONTANT DU LOYER ANNUEL NET DE CHARGES	Locaux à usage commercial ou industriel TTC	Locations Saisonnnières TTC	Locaux à usage professionnel TTC	Location à usage d'habitation vide ou meublée LOI ALUR		
				Entremise et négociation TTC	Visite, constitution du dossier locataire, rédaction baïl	Etat des lieux location vide et meublée
Jusqu'à 3600€	15%	20%	15%	3€ TTC au m2	6€ TTC au m2 (plafond loi ALUR 8€/M2)	3€ TTC au m2 (plafond loi ALUR 3€/M2)
Jusqu'à 10 000€	14,50%	18%	14,50%			
Jusqu'à 20 000€	14%	16%	14%			
Jusqu'à 26 000€	13,50%	14%	13,50%			
Jusqu'à 50 000€	13%	12%	13%			
Charge de la rémunération						
Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci contre :	LOCATAIRE	LOCATAIRE	LOCATAIRE	PROPRIETAIRE	POUR LE LOCATAIRE ET LE PROPRIETAIRE	POUR LE LOCATAIRE ET LE PROPRIETAIRE

Immobilier d'entreprise tarif ci-dessus majoré de 50%